En route vers une
consommation responsable

UFC - Que Choisir de Côte d'Or
Passage du Van à Dijon en Octobre 2021

Van UFC-Que Choisir à Dijon

Quelques chiffres

- Au total 200 visiteurs sur les 3 jours :
130 samedi, 50 dimanche et 20 lundi
- 4 candidats devraient rejoindre notre équipe de bénévoles
- 3 adhésions sympathisants sur place

Les animations

Le Bar à eaux a rencontré un beau succès :

- Samedi 16 octobre : 33 participants, 21 boivent l'eau du robinet et 12 l'eau en bouteille. Parmi les participants, 15 ont reconnu l'eau du robinet.

- Dimanche 17 octobre : 39 participants, 21 boivent l'eau du robinet et 18 l'eau en bouteille. Parmi eux, 23 ont reconnu l'eau du robinet.

- Lundi 18 octobre : 10 participants, 8 boivent l'eau du robinet et 2 l'eau en bouteille. Parmi eux, 7 ont reconnu l'eau du robinet.

Au total **82 participants, dont 50 boivent l'eau du robinet, soit 61% et 45 ont reconnu l'eau du robinet, soit 55%**

Van UFC-Que Choisir à Dijon

Les pétitions

A l'issue du taste Eaux, le lien avec la pétition sur l' « Eau du robinet sans pesticides » a été naturel et l'occasion de proposer de signer les trois autres…

Au total 238 signatures sur les trois jours :

- **Pour une Eau du robinet sans pesticides** : 57 signataires
- **Contre le démarchage téléphonique** : 70 signataires
- **Contre les taxes / factures énergétiques** : 63 signataires
- **Contre la Malbouffe (Obésité infantile)** : 48 signataires

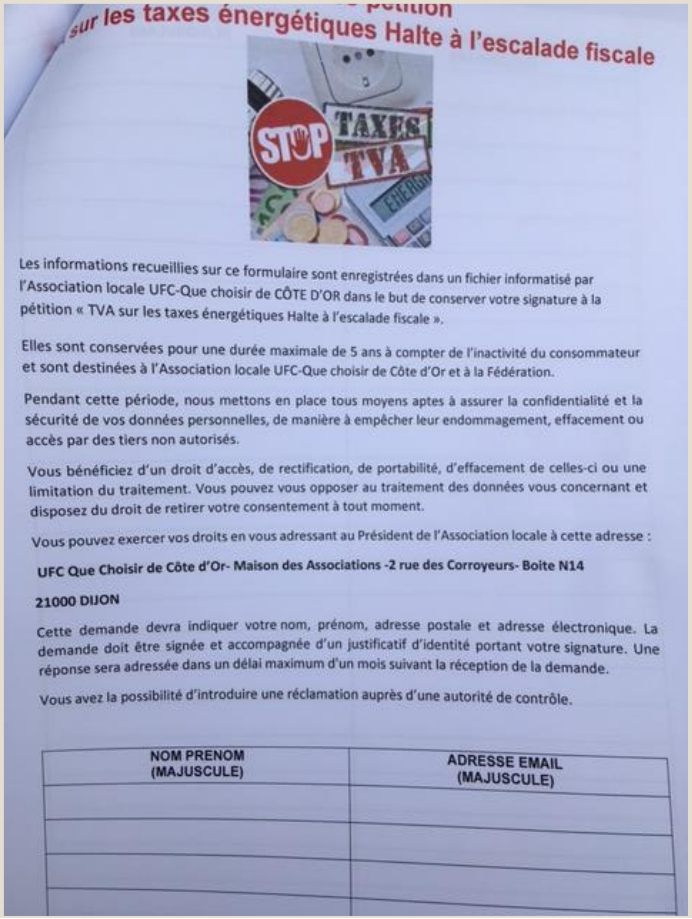
sur les taxes énergétiques Halte à l'escalade fiscale

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association locale UFC-Que choisir de CÔTE D'OR dans le but de conserver votre signature à la pétition « TVA sur les taxes énergétiques Halte à l'escalade fiscale ».

Elles sont conservées pour une durée maximale de 5 ans à compter de l'inactivité du consommateur et sont destinées à l'Association locale UFC-Que choisir de Côte d'Or et à la Fédération.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment.

Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant au Président de l'Association locale à cette adresse :

UFC Que Choisir de Côte d'Or- Maison des Associations -2 rue des Corroyeurs- Boite N14

21000 DIJON

Cette demande devra indiquer votre nom, prénom, adresse postale et adresse électronique. La demande doit être signée et accompagnée d'un justificatif d'identité portant votre signature. Une réponse sera adressée dans un délai maximum d'un mois suivant la réception de la demande.

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

NOM PRENOM (MAJUSCULE)	ADRESSE EMAIL (MAJUSCULE)

Place François Rude le 16 octobre 2021

Après-midi autour de la Fontaine du Bareuzai, les personnes avec lesquelles nous avons pu discuter étaient très intéressées.

Place François Rude le 16 octobre 2021

Fontaine du Bareuzai (suite)...

Place de la République le 17 octobre 2021

Contact direct avec les personnes (bar à eau, signature des pétitions et échanges divers…) seulement une dizaine de personnes sont passés au stand le dimanche matin, donc matinée très calme, mais heureusement l'après-midi plus fréquentée…

Place de la République le 17 octobre 2021

Photomaton

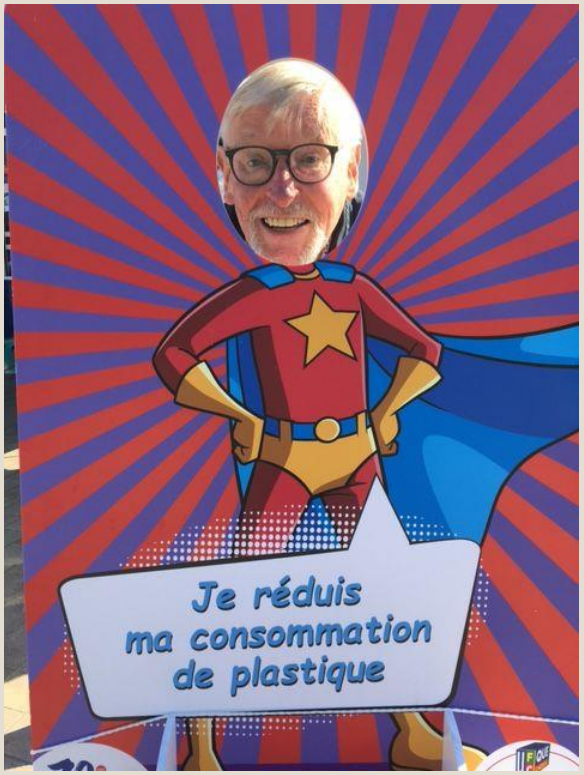

Parking IKEA le 18 octobre 2021

Parking IKEA le 18 octobre 2021

Présentation autour du Van Octobre 2021

La nouvelle application

L'application gratuite « **Quelproduit ?** » a vivement intéressé les consommateurs et les démonstrations sur les emballages de produits alimentaires, de cosmétiques et de produits ménagers avec le Nutriscore, la présence d'allergènes dans les cosmétiques mais aussi de produits toxiques (perturbateurs endocriniens) dans les produits ménagers les ont convaincu de la télécharger.
Certains au départ ont mis en avant qu'ils avaient YUKA, mais après une démonstration des performances de notre application, ils ont reconnu que celle-là étaient au top !

Van UFC-Que Choisir à Dijon

Conclusion

On peut regretter que les 3 jours n'aient pas été couverts par les médias locaux, pourtant informés des lieux et des horaires, où devaient se dérouler les animations du week end...
D'autres manifestations sportives avaient lieu en même temps, un marathon dans les vignes et un concours international de « rollers », ceci expliquant cela !...
Seule **Radio France Bleu** s'est manifestée en rédigeant un article le lundi soir !

La troisième journée de lundi 18 octobre, obtenue dans l'urgence chez IKEA, qui a bien voulu que l'on installe le Van à proximité du magasin, s'est donc déroulée sans trop de visiteurs…

A noter que CARREFOUR et LECLERC ont refusé notre installation du Van, sans pour autant justifier des raisons valables !

Van UFC-Que Choisir à Dijon

Encore un grand Merci à tous nos bénévoles…

qui ont œuvré pour cet évènement pendant ces 3 jours !

Notamment à **Gérard LARCHE** pour sa disponibilité et la conduite du Van (Chalon-sur-Saône, Dijon, St Apollinaire) et son aide à chaque installation, jusqu'au nettoyage du véhicule, avant de le remettre au chauffeur de Besançon, lundi soir à 20h00.